



Réseau des
médiathèques

GUIDE du lecteur

 médiathèques
RÉSEAU DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

Les médiathèques sont GRATUITES

Les médiathèques sont **OUVERTES À TOUS** librement et sans inscription. Il est cependant nécessaire de s'inscrire pour pouvoir emprunter des documents chez soi.

Les mineurs de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Je souhaite m'inscrire...

L'inscription est possible quel que soit l'âge (*dès la naissance*) et le lieu d'habitation. Exemple : une personne résidant à Saint-Fulgent peut s'inscrire à la bibliothèque de Chauché. Il est possible de s'inscrire même sans habiter le territoire de la Communauté de communes.



Une carte utilisable dans **toutes les médiathèques** du réseau vous sera alors remise.



L'inscription est valable un an, de date à date. Son renouvellement est possible sur présentation de la carte et après vérification des coordonnées et informations utiles.



Je souhaite emprunter un document...



Vous pouvez emprunter 10 documents à la fois : livres, revues et liseuse (une par carte).

À ces 10 documents, vous pouvez ajouter autant de DVD que vous le souhaitez (à partir du 1^{er} octobre 2023).

Des boîtes de retours sont installées aux abords des médiathèques de la Copechagnière, des Essarts, de Sainte-Florence et de Saint-Fulgent. Vous pouvez ainsi déposer vos documents en dehors des horaires d'ouverture.

Je souhaite réserver un document...

Vous pouvez réserver jusqu'à 6 documents en même temps.

Pour cela, rendez-vous dans l'une des médiathèques ou sur le site internet :

www.mediathèque.paysfulgentessarts.fr

La réservation et le prêt des « nouveautés romans adultes » sont limités à 2 par carte.



Je souhaite prolonger la durée de prêt d'un document...

La durée initiale de prêt, qui est de 4 semaines, peut-être prolongée **d'une semaine** pour les nouveautés et **de 4 semaines** pour les autres documents (sauf si le document est réservé par un autre lecteur ou si la date de prêt est déjà dépassée).

Pour cela, rendez-vous dans l'une des médiathèques ou sur le site internet :

www.mediathèque.paysfulgentessarts.fr

Tout roule avec les navettes...

Toutes les semaines, le service de navettes vous offre la possibilité d'accéder à l'ensemble des documents du réseau.

Vous pouvez **réserver, emprunter et restituer** un document sur la totalité des 13 médiathèques.



E-média, votre médiathèque numérique gratuite



Livres et BD numériques, livres audios, livres adaptés dys, presse, films, musique, autoformation et soutien scolaire : retrouvez toutes ces ressources en ligne sur e-media, la médiathèque numérique de la Vendée. Elle est accessible à tous les utilisateurs des médiathèques du département.

Pour vous inscrire, rendez vous dans votre médiathèque et demandez une carte individuelle. Vous pourrez ensuite bénéficier des différentes ressources depuis chez vous en allant sur <https://emedia.vendee.fr>, en cliquant sur « je m'inscris » et en rentrant le code noté sur la carte.

Le saviez-vous ?

Les médiathèques vous permettent d'emprunter des livres, magazines, DVD, mais aussi :



- ★ de participer à des **animations gratuites** : lectures, jeux, ateliers manuels, spectacles, projections, conférences... destinées aux enfants et aux adultes.
- ★ de passer un **moment convivial** sur place pour découvrir une exposition, flâner dans les rayons, lire la presse, travailler, vous connecter à internet, jouer à des jeux vidéo ou à des jeux de société.

Agenda, catalogue et informations pratiques sur :
www.mediathèque.paysfulgentessarts.fr | 02 52 61 45 71